

VŒUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL

Permettez-nous tout d'abord de saluer les personnalités qui nous font l'honneur et l'amitié d'avoir répondu à nos vœux et nous les remercions de leur présence.

Mr DESSE Daniel Président du Syndicat Intercommunal pour la collecte et le traitement des eaux usées du bassin de la Thève et de l'Ysieux et Vice-Président du Conseil Départemental du Val d'Oise

Mr ROBIN Patrice Président de la Communauté de Communes de Carnelle Pays de France

Monsieur MARCHAND Président du PNR

Mme RAFAITIN Conseillère départementale

Maître LALANNE du cabinet d'avocat VERPONT

Les corps de gendarmerie et des sapeurs-pompiers

Et tous mes chers collègues et Elus

Votre présence nous honore et nous apprécions l'intérêt que vous portez à notre petit village.

L'année 2018 a été une année de travaux au sein de notre village

Dans la rue du Chef de Ville, la circulation piétonnière a été améliorée, ces travaux ont été réalisés par le département à la demande de Mr DESSE et de notre commune. Aujourd'hui, pour prendre leur bus nos enfants circulent, en plus grand sécurité dans cette rue.

Merci Mr DESSE

Dans la rue Jeanest, Le SICTEUB réalise des travaux importants d'assainissement d'un coût de 750 000 €, d'une durée de 18 semaines. Mr VALLET conduit ces travaux avec un grand professionnalisme dans une configuration des lieux très difficile. Un grand bravo à Mr VALLET pour ce savoir-faire et nous remercions également tous les membres du SICTEUB, notamment Mr ZNICA pour son soutien administratif.

Certes, tous ces travaux perturbent le quotidien de chacun, et nous demandons aux administrés de bien vouloir nous excuser pour les désagréments occasionnés.

L'année 2020 sera également une année de travaux. Des travaux d'assainissement sont prévus dans la rue du Chef de VILLE qui sera ensuite bitumée par le département.

Depuis 2014, nous avons transféré les compétences d'assainissement au SICTEUB et nous ne pouvons que nous louer de ce partenariat.

Nous remercions Mr DESSE, Président de ce syndicat et Vice-Président du Département pour toute l'attention qu'il porte à notre petit village.

Dans ce même esprit, Il en va de même pour la Communauté des Communes « Carnelle Pays de France » par son assistance à notre commune

- L'urbanisme en est l'exemple par la qualité du service rendu et des conseils donnés ;

- L'aide à l'entretien de notre commune, par le passage d'une balayeuse avec chauffeur est très appréciée. Chaque commune bénéficiant avec équité de cette aide ;

- Un service de déneigement est également mis à notre disposition ;

- Egalement, un service de remise en état de certaines voiries selon un budget préétabli par Mr Melul, Vice- président de la communauté des communes que nous remercions pour le bitumage de la rue Jeanest qui sera réalisé en 2019 pour un coût de 23 000€.

Il faut bien le dire, nous bénéficions actuellement d'un confort certain, d'une amélioration de notre qualité de vie, que nous ne pourrions pas nous offrir, si nous n'étions pas drainé par la communauté des communes.

Après, une installation de caméras en 2017 au sein de notre village, nous venons d'être doté en 2018, d'une application mobile « my mairie » qui nous offre la possibilité de mieux communiquer avec les Johannissiens. L'assistance à l'installation du logiciel a été réalisée par Mme BRAUD et nous la remercions pour son excellente collaboration.

Les Johannissiens qui utilisent cette application sont très satisfaits et nous encourageons ceux qui ne l'ont pas encore fait, à l'installer sur leur portable, opération facile et rapide.

Une très bonne nouvelle pour les Johannissiens, dans les 3 prochains mois, la fibre optique, tant attendue et selon notre souhait, pourrait être connectée dans nos maisons.

La communauté des communes a participé à cet investissement à hauteur de 650 000€ en complément du concours financier du département et assurera dans les années à venir un coût annuel de fonctionnement de 50 000€.

Nous remercions la communauté des communes « Carnelle Pays de France » pour toutes ces actions, son Président, pour son dynamisme et son management, doté d'un bon relationnel, ainsi que les 10 Vices Président qui l'entourent.

Comme vous le comprenez, la communauté des Communes apporte son soutien aux petites communes rurales.

Dans cet esprit, elle a obtenu dans le cadre d'un contrat de ruralité, une subvention de 200 000€ sur le projet de l'école Alain Fournier, située sur le territoire du Plessis Luzarches, où nos petits Johannissiens sont scolarisés.

Ce financement de 200 000€ porte principalement sur la construction d'une extension de cette école et repose sur un prévisionnel d'une augmentation de la population de 97 à 140 élèves. Cette évolution reste inexpliquée .

Cette extension dont le montant est de 1 975 000TTC (quasiment 2 000 000€) ou (1 750 000HT), jouxte le bâtiment actuel qui nécessitait une rénovation.

La charge financière de cette extension pour Jagny sous Bois, 2^{ème} investisseur dans ce syndicat intercommunal, serait annuellement de **6 000€ sur 30 années.**

Outre, cette charge sur cette longue durée, il faut faire face à une envolée en 2018 des frais de scolarité qui ont augmenté de 15 700 €, soit de 40 % et sont maintenant de 54 500 € pour 28 enfants.

A cela, s'ajoute le passif de cette école, qui présente :

- un arriéré de paiement de chauffage de + 8 années, et la rénovation du bâti actuel de l'école qui a été délaissé sans pour autant faire l'objet d'un coût prévisionnel de dépenses.

Dans cet avenir financier incertain, Jagny- sous- bois doit envisager de pas poursuivre cette collaboration avec ce syndicat ou elle n'a aucune solution, mais, seulement une perspective d'étranglement financier. Sa seule solution serait d'augmenter actuellement la taxe foncière de 74%, la portant au taux de 14,58%. Ce taux restant insuffisant pour couvrir les coûts scolaires à venir.

Cette politique conduirait à une dévaluation du patrimoine immobilier de chaque Johannisien.

NOUS DEVONS DONC AGIR avant que nous soyons confrontés à une détérioration totale de nos finances et que nous n'ayons plus de marge de manœuvre dans une situation financière qui aliénerait notre avenir sans possibilité de retour, ce que nous refusons.

Nos soucis financiers occasionnés par la gestion de l'école, n'affectent en rien la qualité du Corps Enseignant.

Nous tenons à remercier Mme FUEURSTEIN, directrice de l'école et les enseignants pour leur dévouement et toute l'énergie qu'ils déploient pour nos enfants.

Aujourd'hui, JAGNY SOUS BOIS est en mesure d'assurer l'entretien de sa commune. Elle a poursuivi sa politique de désendettement, la dette est de 89.500 € contre en 2014, un montant de 225.000 €. Sa politique drastique d'économies des dépenses durant ces 5 dernières années a permis de dégager un excédent financier de 121.000€ ce qui a rendu possible en 2018 la réalisation de :

La réfection du sol de la salle polyvalente et la prise en charge du changement des volets de la mairie pour un cout total net de 9.894€ après subvention.

L'acquisition des voeries du château à la sté FLINT pour un coût notarial de 1.250 € afin de régulariser un dossier administratif très ancien.

A la suite de quoi nous avons pu entreprendre ; en 2019, la remise en état de l'allée des châtaigniers, allée de promenade qui relie la rue du Chef de Ville avec le chemin des noyers.

Merci, au PNR pour l'aide financière qu'il nous a apporté pour ces travaux.

Nous envisageons également en 2019, Le ravalement du bâtiment communal qui abrite la mairie et deux logements ainsi que la pose d'un paratonnerre et, nous finaliserons le PLU.

La réhabilitation du mur de la nef de l'église est repoussée, les exigences imposées par la DRIF sont des solutions trop onéreuses pour l'année 2019. Nous réétudions ce dossier pour 2020.

Notre gestion est basée sur une grande prudence voire un fonctionnement anormal d'une mairie, certains émoluments d'Elus sont au minimum, pas de femme de ménage, pas d'homme d'entretien et un secrétariat à temps partiel.

Nous ne sommes pas riches, mais notre véritable richesse, c'est le dévouement des Johannissiens pour leur village qu'ils aiment.

Leur implication fait que JAGNY SOUS BOIS n'est pas un village dortoir. Avec les nombreuses manifestations organisées, ils tissent des liens d'amitié, de convivialité, indispensable dans une commune de 256 habitants.

Egalement vigilants, ils sont attentifs à la sécurité et au bon ordre de notre village. Plus de 70 tonnes de déchets sauvages ont été enlevés en 2018 sur les chemins ruraux.

Toute cette solidarité, c'est la preuve d'une entraide et c'est la « force vive » de Jagny-sous-bois.

A toutes et à tous, un très grand MERCI

Notre petit village bénéficie également d'aide extérieure. Mr BARBAR, en est le parfait exemple.

- Estrade et barnum monté et fourni pour la brocante,
- Assistance, lorsque les gens du voyage se sont installés sur notre terrain de sport et, bien d'autres services encore.

Nous tenons à remercier très chaleureusement Mr BARBAR pour toute cette attention apportée à notre commune.

Merci, également à Mr AUFFRAY Emmanuel pour son aide afin que le séjour des gens du voyage, se limite à deux jours.

Les nouveaux administrés qui nous ont rejoint trouveront un village animé, plein de charme ou il est loisible de se promener dans les chemins autour du village d'où ils apprécieront la beauté des sites environnants. En un mot « un havre de paix » ou il fait bon vivre.

Nous leur souhaitons la bienvenue, une parfaite intégration à nos côtés.

Dans ces moments de troubles et d'insécurité, le Corps de gendarmerie reste attentif pour notre commune. Nous les remercions pour la promptitude de leur intervention ;

Egalement, grand remerciement à nos sapeurs-pompiers très appréciés de nos administrés pour la qualité de leur service et leur courage.

Maintenant, nous allons appeler

-Mme KRALJEVIC Marianne, à qui est décernée, la médaille du travail grand or, accordé par Mr le Sous-Préfet, Mr Denis DOBO-SCHOENENBERG ;

-Mme PANNIER Murielle, à qui est décernée, la médaille du travail argent accordé par Mr le Sous-Préfet,

-Mr BERTHOLOT André, à qui est décerné, la médaille du travail vermeil accordé par Mr le Sous-Préfet,

Toutes nos félicitations, pour ce dévouement et vos loyaux services auprès de vos Employeurs.

Avant de conclure, je tiens à remercier le conseil municipal pour sa collaboration et notre chère secrétaire Mme HOLGADO.

La causerie se termine là, le conseil municipal et moi-même, vous souhaitent, tous nos vœux de santé, de bonheur pour vous et pour tous ceux qui vous sont proches.

En un mot, à toutes et à tous, que vos aspirations soient comblées,

MERCI pour votre écoute et nous vous invitons à partager le verre de l'amitié.